

Référentiel d'activité décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés		Référentiel de compétences identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation (1)	Critères d'évaluation
1. Réalisation d'une veille adaptée à son secteur d'activité de la production visuelle et audiovisuelle numérique prenant en compte les besoins du commanditaire	1.1	<p>- Analyser le besoin du commanditaire en recherchant et qualifiant les informations => afin d'argumenter ses choix et ses propositions d'actions en les contextualisant, en les hiérarchisant et en les classant de manière pertinente.</p>	<p>Présentation des dossiers de production et du rapport d'activité professionnel faisant état des projets réalisés et de ses recherches préalables à leur mise en œuvre (première partie du dossier : la pré-production)</p>	<p>Le candidat est évalué sur la pertinence de la mise en forme des recherches effectuées dans ses dossiers de pré-productions au regard des objectifs à atteindre en termes de productions :</p> <p>Critère 1 : les contenus sont organisés, thématiques et liés aux besoins exprimés. Critère 2 : les sources sont vérifiées et citées. Critère 3 : les informations recueillies sont argumentées et hiérarchisées. Critère 4 : la synthèse est formalisée.</p>
	1.2	<p>Identifier les dynamiques sociales et culturelles en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - hiérarchisant les tendances, - synthétisant les données pertinentes, <p>=> afin d'appréhender l'évolution des usages.</p>	<p>Au sein des éléments de la pré-production :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chapitre de décryptages des dynamiques sociales et culturelles alimenté par des données sourcées. - chapitre témoignant de sa capacité à expérimenter les possibilités techniques et les productions graphiques en phase avec les usages des publics ciblés. 	<p>Les dossiers doivent :</p> <p>Critère 1 : mettre en perspective les projets à réaliser en témoignant de la maîtrise et de l'exploitation à bon escient des spécificités sociales et culturelles mais aussi des esthétiques de différents courants culturels contemporains en phase avec la réalisation à produire. Critère 2 : mettre en contexte les usages du public ciblé : il consomme quel type de contenu visuel, sur quel support, où, à quel moment, et pour en faire quoi ?</p>
	1.3	<p>S'informer sur les innovations technologiques et les outils de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en identifiant les tendances technologiques incontournables, notamment celles concernant l'accessibilité des personnes en situation de handicap - en synthétisant les données pertinentes <p>=> afin d'imaginer des créations innovantes.</p>	<p>Dans les dossiers de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation des outils de veille, - preuves de la recherche de documentations pertinentes en lien direct avec les projets à réaliser : bibliographie, sitographie, sources citées et indexées, - prise en compte de l'accessibilité pour tous les publics. 	<p>Les dossiers exploitent à bon escient les observations qui résultent des veilles :</p> <p>Critère 1 : niveau de pertinence des outils de veille. Critère 2 : Les sources d'information recueillies et citées sont récentes et pertinentes. Critère 3 : préconisation cohérente des techniques et médiums nécessaires à la bonne conduite du projet créatif : print / digital / audiovisuel et volonté d'optimisation de l'unité de concepts créatifs sur l'ensemble des supports pour tous les types de publics en veillant à l'accessibilité des personnes en situation de handicap.</p>
	1.4	<p>Réaliser des synthèses mettant en perspective l'ensemble des éléments de la veille sociale, culturelle, graphique et technique => pour proposer des productions créatives en phase avec la demande.</p>	<p>Les dossiers de production des projets individuels et de groupe font état de l'ensemble de ces éléments de la veille classés et hiérarchisés.</p> <p>Présentation du rapport d'activité professionnel</p>	<p>Evaluation, dans les cahiers des charges et dans le rapport d'activité professionnel des compétences permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exploitation des observations qui résultent de cette veille afin de déployer des productions graphiques et visuelle en adéquation avec : <p>Critère 1 : l'audience visée, Critère 2 : le secteur concerné, Critère 3 : les tendances en terme d'équipements et d'usages.</p>

Référentiel d'activité décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés		Référentiel de compétences identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation (1)	Critères d'évaluation
2. Réalisation d'un dossier de production permettant la mise en œuvre d'une ou de plusieurs productions graphiques et visuelles :	2.1	<p>Elaborer un concept créatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en définissant le projet, - en décrivant les conditions de faisabilité, - en explicitant les contenus et leurs narrations, - en maîtrisant la rédaction d'un cahier des charges, - avec une bonne utilisation des outils de retro-planning, - en maîtrisant et appliquant les règles de droit et de la propriété intellectuelle, <p>=> afin d'être en mesure maîtriser le projet pour pouvoir le présenter et l'argumenter devant son commanditaire.</p>	<p>Présentation écrite de concepts créatifs cohérents au sein de dossiers de production réalisés seuls et en équipe, basés sur la connaissance des dynamiques culturelles, professionnelles et commerciales présentés dans les dossiers de pré-production en phase 1. Il constitue le cahier des charges.</p> <p>Présentations des axes clés dans le cadre d'une évaluation individuelle et d'une évaluation de groupe projets.</p>	<p>Évaluation des documents avec les critères suivants :</p> <p>Critère 1 : définition du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - structuration et précision du cahier des charges, - bonne compréhension des enjeux professionnels, - les ancrages graphique et esthétique font sens : les productions graphiques et visuelle associées sont cohérentes avec les concepts élaborés. <p>Critère 2 : pertinence des informations exprimées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les informations sont fiables, hiérarchisées, précises et chiffrées, - les axes de travail sont classés, décrits, hiérarchisés, - adéquation entre les analyses, les observations et les réponses apportées. <p>Critère 3 : description des conditions de faisabilité du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le rapport temps/personnes est cohérent, - les outils nécessaires à la production sont accessibles au commanditaire et cohérents avec le besoin et les usages, - le cadre juridique est contrôlé, - le rétro planning est justifié. <p>Critère 4 : justesse des narrations proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les contenus proposés et leur mise en œuvre narratives sont maîtrisés culturellement (références) et graphiquement (inspirations), - elles sont appréciées du public visé et entrent en relation avec leurs attentes, - elles sont en phase avec les univers de référence du commanditaire.
- élaboration du cahier des charges - présentation du concept créatif, - identification de ses conditions de mise en œuvre, - élaboration des premiers éléments de production.	2.2	<p>Identifier les conditions de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - supports de diffusion, - forme et le fond sont adaptés au support, - maîtrise par la ou les personnes chargées de la mise en production des outils nécessaires à la mise en production, - connaissance des coûts de production, <p>=> afin d'obtenir les moyens de sa mise en œuvre auprès du commanditaire.</p>	<p>Présentation dans le cahier des charges au sein du dossier de production de concepts pertinents et déclinaisons sur les supports adéquats selon l'état du marché :</p> <ul style="list-style-type: none"> - traduction d'un diagnostic en concept graphique et stratégique cohérent sur les supports de diffusions, - maîtrise de la chaîne graphique en production et des coûts engendrés, - présentation de solutions visuelles, créatives permettant d'être compétitif en s'appuyant sur les tendances, les technologies, les usages, - réalisation des premiers éléments de production. 	<p>Le cahier des charges fait état de :</p> <p>Critère 1 : l'adéquation entre la solution graphique et le concept préconisé selon les projets et leurs supports de diffusion,</p> <p>Critère 2 : l'intégration dans la réflexion des contraintes techniques liées à la mise en ligne et à la diffusion en générale,</p> <p>Critère 3 : la maîtrise des savoir-faire techniques de production.</p> <p>Critère 4 : l'inscription ses prototypes dans un marché en regard des coûts de production,</p> <p>Critère 5 : la pertinence des recommandations en termes de marché, cible, marque, produit et prix.</p>
	2.3	<p>Concevoir et réaliser des prototypes de production ad hoc selon l'environnement dans lequel la production va se déployer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Design graphique : planches tendances, illustrations, pistes graphiques, mock-up... - Images animées : story board, scénario et narration graphique, animatic 2D... - Jeu vidéo : game design document avec game play, level design, les environnements graphiques : charadesign et décors... <p>=> afin de tester le concept en le mettant à l'épreuve de la production et de ses contraintes.</p>	<p>Dans le dossier de production, présentation de la réalisation des prototypes proposant respectivement</p> <ul style="list-style-type: none"> • une solution et une production adéquate : • en maîtrisant les dimensions stratégiques des acteurs d'un environnement sectoriel et concurrentiel, • en présentant les pr : emières pistes créatives retenues avec des réalisations matérialisées et en argumentant ses choix techniques et créatifs, • en présentant différents supports visuels (documents, vidéos, sites web, trailer de jeu vidéo, etc.). 	<p>Le cahier des charges doit :</p> <p>Critère 1 : présenter les premiers prototypes avec évaluation de la cohérence graphique et esthétique dans les compositions présentées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - en design graphique : mood-boards détaillés, mockups d'interface, mise en situation, - en animation : story boards, modélisation en Monster clay, charater design, éléments de décors et props, - en Jeu vidéo : character design, éléments clés du level design, esthétique générale. <p>Critère 2 : témoigner de la maîtrise technique nécessaire à la production des prototypes avec des outils de production et des fonctionnalités techniques adaptés.</p>
	2.4	<p>Présenter au commanditaire les prototypes (qui sont les premiers éléments de production) à partir de réalisations matérialisées en soumettant un rétro planning et un budget</p> <p>=> afin d'obtenir l'accord du commanditaire pour sa mise en production générale, à grande échelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation dans le dossier de production, de la cohérence des pistes créatives prototypées et argumenter ses retro-plannings • intégrer les contraintes budgétaires • Appliquer les règles de la propriété intellectuelle 	<p>Les prototypes sont cohérents au regard des objectifs visés :</p> <p>Critère 1 : des outils de retro-planning sont utilisés,</p> <p>Critère 2 : la temporalité est explicitée,</p> <p>Critère 3 : les coûts de production sont définis,</p> <p>Critère 4 : les règles de l'accessibilité et les règles de droit et de propriété intellectuelle sont prises en considération.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITE décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés		REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation (1)	Critères d'évaluation
3. Réalisation du projet créatif retenu par le commanditaire dans le cadre d'une production graphique et visuelle.	3.1	Préparer la production créative : - au sein d'une équipe, - en respectant le planning, - en respectant les différentes phases de réalisation et de budget - en respectant l'ensemble des éléments du cahier des charges. => afin de respecter le cahier des charges validé par le commanditaire.	Présentation d'un dossier de production faisant état : - du travail de coordination d'une équipe selon les aptitudes et les compétences de chacun, - de la gestion du planning au quotidien avec la coordination des tâches, - de la coordination des différentes phases de la réalisation , - du respect du budget .	Le dossier de production présente : Critère 1 : l'ensemble des profils nécessaires à la bonne exécution de la production, Critère 2 : les interventions des uns par rapport aux autres dans le cadre de collaborations nécessaires, Critère 3 : les moyens alloués à chaque étape pour permettre la mise en œuvre du projet à réaliser, Critère 4 : le planning de travail, Critère 5 : la partie spécifique consacrée à l' accessibilité des personnes en situation de handicap.
	3.2	Réaliser la production visuelle à partir des logiciels de production professionnels en appliquant chacune des étapes de production afin de la décliner sur les supports adéquats. => afin de livrer la production exigée par le commanditaire.	Diffusion des productions réalisées selon la spécialisation : - design graphique : campagnes de communication graphiques et visuelles, - animation et motion design : films d'animation, - Jeux vidéo : démonstration des jeux entièrement jouables. Test en situation réelle de l'expérience utilisateur par la diffusion, sur le portfolio numérique du candidat, de présentations incluant des spécificités pour l'accessibilité des PSH. Mise à disposition de son portfolio imprimé et de son portfolio numérique.	Diffusion des productions réalisées et évaluation du respect du cahier des charges et du degré de maîtrise de la production : Critère 1 : le cahier des charges est respecté notamment en ce qui concerne son chapitre sur les contraintes de production et leurs mise en œuvre dans le cadre de l' accessibilité aux PSH, Critère 2 : les narrations respectent celles définies dans le cahier des charges , Critère 3 : les outils de production nécessaires à la réalisation des projets, qu'il s'agisse d'outils digitaux (logiciels) ou d'outils manuels (illustrations, dessins, personnages, décors...) en fonction du parti pris de la direction artistique sont bien maîtrisés , Critère 4 : Cohérence graphique des projets sur l'ensemble des supports est assurée dans le respect des contraintes techniques et artistiques . Maîtrise des dimensions techniques liées à la diffusion des productions artistiques et créatives sur les supports numériques : Critère 1 : adaptabilité selon les supports (responsive design), Critère 2 : niveau d'accessibilité pour les publics en situation de handicap. Évaluation des portfolios : Critère 1 : structuration et organisation générale de niveau professionnel dans le domaine visé par le candidat Critère 2 : maîtrise des exigences artistiques et graphiques attendues dans les secteurs professionnels visés.

REFERENTIEL D'ACTIVITE décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation (1)	Critères d'évaluation
<p>4. Déploiement d'un processus d'amélioration de la forme et des contenus des productions créatives en design graphique, animation ou jeu vidéo.</p>	<p>4.1</p> <p>Recenser les points d'amélioration possibles : - identifier les problèmes techniques et d'accessibilité lors de la diffusion, - prendre connaissance du retour des usagers (taux de fréquentation, de lecture, de vues...) - prendre connaissance des réactions du public : avis, réclamations, retour des experts, etc.</p> <p>=> afin de prendre en compte les retours du public (usages réels) pour proposer au commanditaire une amélioration de la production réalisée.</p>	<p>Dans les dossiers de production et dans le rapport d'activité professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place de moyen permettant la mesure des effets et la collecte des datas, - explicitation des limites et points d'amélioration des productions. 	<p>Critère 1 : capacité à se saisir des bons outils de mesure et à tirer des conclusions efficaces pour mettre en œuvre des correctifs et des améliorations dans une volonté d'itération.</p> <p>Critère 2 : présence d'éléments d'explication des limites liés aux résultats et effets de la diffusion des productions réalisées auprès des publics.</p> <p>Critère 3 : Proposition d'amélioration au regard des effets mesurés.</p>
	<p>4.2</p> <p>Proposer des évolutions du projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - en fonction de l'actualité et des tendances, - des nouveaux outils de production, - des évolutions des usages du public, - de l'accueil des précédentes productions. <p>=> pour accompagner le commanditaire dans le développement de son marché.</p>	<p>Dans les dossiers de production et dans le rapport d'activité professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - propositions d'améliorations au regard des effets réellement mesurables et mesurés. - présentation des évolutions à mettre en œuvre mises en perspective pour proposer des évolutions argumentées point par point en terme de formes et de fond (quel nouveaux contenus sur quels supports adaptés ? - présentation argumentée des évolutions proposées. 	<p>Critère 1 : les rapport d'activité professionnels et les dossiers de production propose des développements et améliorations possible aux projets réalisés : reprise des points clés pour les poursuivre en les améliorant.</p> <p>Critère 2 : présence d'arguments et de justifications pour démontrer la pertinence des propositions.</p>